

Fiche Technique

ISOLAC-BT ALU

Revêtement réfléchissant en aluminium

Description

ISOLAC-BT ALU est un revêtement de protection réfléchissant solaire, fabriqué à partir de pigments d'aluminium, de résines adhésives spéciales, de dissolvants parfumés et de bitume.

Application

ISOLAC-BT ALU est utilisé comme revêtement réfléchissant contre les rayons du soleil, il peut donc être utilisé dans une multitude de cas, particulièrement pour la protection de l'épandage de bitume contre les rayons ultraviolets qui présente une réflectivité particulièrement élevée de plus de 85%. Il peut être appliqué sur le béton, sur le béton-amiante, sur les surfaces métalliques, le bois, le verre, la pierre, le polyuréthane, etc. Il ne convient pas à l'application sur le polystyrène. Il reflète la lumière du soleil et donc permet de réduire la température. Il peut également être appliqué sur les surfaces métalliques pour une protection contre la rouille. En général, il peut être utilisé même comme un simple colorant de couleur argentée.

Caractéristiques techniques

Couleur:	argent
Odeur:	caractéristique
Gravité spécifique:	930-950 g/l
Refléctivité:	valeur moyenne (85%)
Viscosité:	23 cP (Brookfield, sp.1, 25°C)
Distillation (ASTM D49):	25%-30%
Teneur en aromates:	65%-75%

Mode d'emploi

Avant son application, il est recommandé que la surface soit propre et exempte de matériaux pourris, de poussière, d'huile, de lubrifiants et autres déchets. Il ne doit pas y avoir d'humidité.

Mélangez le produit, puis appliquez-le à la brosse ou au rouleau. N'insistez pas trop sur la répartition car le produit contient des dissolvants qui pourraient dissoudre les parties sensibles du bitume.

Si le support est poreux, l'application du vernis bitumineux ISOLAC-BT est recommandée.

Utilisation

La consommation dépend de l'absorption et de la structure de la surface : 150-200 g/m²/couche.

Conditionnement

ISOLAC-BT ALU est disponible en seaux métalliques de 4 et 17 kg.

Durée de vie – Stockage

Ne pas conserver le produit à des températures élevées (>40°C), le garder à l'abri de la lumière directe du soleil. Vous pouvez utiliser le produit pendant 2 ans à partir de la date de production. Vous devez agiter le produit assez souvent car, en raison de son poids spécifique élevé, l'aluminium peut se tacher.

ISOLAC-BT ALU

Remarques

Le produit est classé comme dangereux car il contient des quantités de solvants organiques inflammables. Tenir à l'écart des étincelles et des flammes. Ne pas fumer. Ne pas inhaler, éviter le contact avec les yeux et la bouche, et si vous l'appliquez par pulvérisation sans air, utiliser un masque. Ne pas appliquer dans des espaces fermés sans apport d'air adéquat. Sous forme liquide, le produit contamine l'eau. Ne le versez pas sur le sol ou dans l'eau. Respectez toujours les règles en vigueur. Pour plus d'informations, demandez la fiche de données de sécurité de ce produit au producteur.

Composé organique volatil (COVs)

Selon la Directive 2004/42/CE (Annexe II, tableau A), la teneur maximale autorisée en COV pour la sous-catégorie de produits i, type SB est de 500 g/l (2010) pour le produit prêt à l'emploi. Le produit prêt à l'emploi ISOLAC-BT ALU contient un maximum de 500 g/l de COV.

ISOMAT S.A.
PRODUITS CHIMIQUES CONSTRUCTIFS ET MORTIERS
BUREAUX PRINCIPAUX – USINE :
17^{ème} km Thessaloniki - Ag. Athanasios
C.P. 1043, 570 03 AG. ATHANASIOS, GRECE
Tél. : +30 2310 576 000, Fax : +30 2310 722 475
www.isomat.fr e-mail: france@isomat.eu